

MOT DU PRÉSIDENT

*L*es concours des sociétés de financement à l'économie en 2007 se sont inscrits dans la tendance à la hausse significative observée ces dernières années.

Sans doute, faut-il voir dans cette progression la confirmation des signes distinctifs de ces sociétés et de l'attrait de leurs formules de financement.

Nous ne le répéterons jamais assez, les atouts des sociétés de financement sont liés à leur spécialisation qui leur permet de développer des produits innovants et de répondre, dans les délais requis, aux besoins de financement de la consommation des ménages et de l'investissement des professionnels et des entreprises. A cet égard, il est, de notre point de vue, essentiel de renforcer ces atouts et de garder toujours une longueur d'avance par rapport à la concurrence des banques en particulier qui investissent de plus en plus nos marchés "traditionnels".

Cette concurrence constitue un défi majeur que les sociétés de financement en général et les sociétés de crédit à la consommation en particulier devront relever dans un avenir très proche.

Parallèlement, les sociétés de financement sont fortement sollicitées dans un environnement en constante évolution, pour ne pas dire en ébullition, et ce sur tous les plans : fiscal, prudentiel, comptable, en matière de maîtrise du risque, de gouvernance, de lutte contre le blanchiment des capitaux, etc...

Dans ce cadre, il nous appartient plus que par le passé, de nous tenir mobilisés, ici, pour mieux intégrer les nouvelles données, là, quand c'est nécessaire, pour éclairer les décideurs à propos de telle ou telle mesure législative ou réglementaire envisagée.

Je reste personnellement confiant quant à notre capacité à répondre à tous ces défis et sollicitations.

Abdelkrim Bencherki